

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 26 août 2025

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information

[REDACTED]

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information du 16 juillet 2025, visant à obtenir les informations suivantes:

- Copie de tous les rapports et échanges de courriels de la CCNQ concernant de près ou de loin la datation des restes du navire la Petite Hermine depuis le 3 février 2025.

Nous avons procédé à l'analyse de votre demande et nous sommes en mesure d'y répondre. Vous trouverez ci-joint les échanges de courriel depuis le 3 février 2025. Certains passages ont été caviardés afin de protéger des informations personnelles relatives aux correspondants.

Enfin, conformément aux articles 46 et 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Je vous prie d'agréer, [REDACTED], mes salutations distinguées.

*Le secrétaire général et responsable de l'accès aux documents, et
de la protection des renseignements personnels*



François Grenon

p. j. (2)